

LOIRE
Ladies
TOUR

26 & 27 AVRIL 2025



3ème édition

LOIRE LADIES TOUR

SOMMAIRE

EDITOS	-----	04
PARTENAIRES	-----	08
COMITÉ D'ORGANISATION	-----	09
ÉQUIPES ENGAGÉES	-----	10
MAILLOTS DISTINCTIFS	-----	11
ETAPE 1 : VEAUCHE	-----	12
• PARCOURS	-----	14
• PLAN DÉPART / ARRIVÉE	-----	16
• VILLAGE EXPOSANTS	-----	17
• ITINÉRAIRE HORAIRE	-----	18
ETAPE 2 : VILLEREST	-----	20
• PARCOURS	-----	22
• PLAN DÉPART / ARRIVÉE	-----	24
• VILLAGE EXPOSANTS	-----	25
• ITINÉRAIRE HORAIRE	-----	26
RÈGLEMENT	-----	28



EDITOS

C'est avec une immense fierté que je vous annonce la 3ème édition du Loire Ladies Tour, qui se déroulera les 26 et 27 avril prochains, au départ de Veauche et de Villerest.

En tant que directrice de course, je suis honorée de voir cet événement se concrétiser chaque année davantage, en réunissant parmi les meilleures cyclistes féminines sur des routes d'exception. Cette année encore, nous avons le plaisir d'accueillir 24 équipes, dont des équipes emblématiques comme l'équipe de France U19 et l'équipe nationale des États-Unis, un gage de qualité pour cette course devenue incontournable sur le circuit cycliste féminin en France.

Le Loire Ladies Tour est bien plus qu'une simple course. C'est un véritable catalyseur de valeurs essentielles : l'esprit de compétition, le dépassement de soi, et bien sûr, la combativité. Ce sont ces valeurs qui rendent chaque instant de cette compétition unique et captivant. Les athlètes qui y participent illustrent parfaitement la diversité et la richesse du sport féminin, un sport qui, au-delà de la performance, incarne la passion et la détermination.

Il est important de souligner que cet événement est rendu possible grâce à un partenariat fort et solidaire avec le Département de la Loire, les collectivités locales et nos partenaires privés. Ensemble, nous avons permis à cette épreuve de s'imposer comme un rendez-vous incontournable pour les passionnés de cyclisme et les amoureux du sport féminin.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les équipes et partenaires pour leur engagement, ainsi que les bénévoles et supporters qui font de cet événement un moment de partage et de célébration du sport. Soyez prêts à vibrer et à encourager les athlètes lors de cette belle aventure sportive !

Venez nombreux ! Le spectacle promet d'être à la hauteur de vos attentes.



— **Eloïse LAINE**

Directrice de course du Loire Ladies Tour



Le Département a fait le choix de s'associer à l'organisation du Loire Ladies Tour, nouvelle compétition dans le calendrier des manifestations sportives de notre territoire et qui s'est déroulée au printemps dernier sur les routes de Veauche et de Riorges.

Avec plus de 2 000 associations et clubs sportifs réunissant 200 000 licenciés, le sport affiche une belle vitalité dans la Loire que ce soit en terme de résultats mais aussi au niveau du nombre de manifestations organisées. Ce Loire Ladies Tour est une formidable illustration de ce dynamisme. Si l'objectif était bien de valoriser notre territoire et ses atouts, il s'agit aussi, à travers cet événement, de susciter des vocations en proposant une course de haut niveau pour mettre à l'honneur

le cyclisme féminin.

N'oublions pas en effet que les femmes ne représentent que 11% des licenciés de la Fédération Française de Cyclisme.

Cette discipline doit donc encore se développer et ce genre d'épreuve est une superbe publicité pour davantage ouvrir ce sport à la pratique féminine.

Je veux donc profiter de ce moment pour remercier encore toutes les équipes du Département de la Loire et de RP Events, mais aussi tous les bénévoles, qui se mobilisent pour cette course qui, compte tenu de la ferveur populaire qu'elle engendre, devrait connaître une longue et belle histoire dans les années à venir.



— **Jean-Yves BONNEFOY**

Vice-président en charge du sport et de la jeunesse

EDITOS

Cest avec fierté que Villerest a été choisi pour accueillir une étape du Loire Ladies Tour, le 27 avril 2025. Cet événement marque la première compétition féminine de cyclisme de haut niveau dans notre commune et le Département de la Loire.

Grâce à la collaboration du Département de la Loire et de RP Events, le Loire Ladies Tour s'annonce la grande fête du sport du Roannais. Composé de deux étapes, cet événement permettra aux spectateurs de découvrir les performances exceptionnelles des coureuses, tout en explorant nos magnifiques paysages.

Le Loire Ladies Tour n'est pas seulement une course : il incarne l'essor du sport féminin, la passion du cyclisme et le dépassement de soi. Il met en lumière des valeurs de solidarité et de persévérance, en parfaite adéquation avec l'esprit de notre commune. C'est aussi l'occasion de célébrer la détermination des athlètes et d'offrir un spectacle de qualité à tous les spectateurs.

L'accueil de cet événement témoigne de notre volonté de promouvoir le sport pour tous et de renforcer l'attractivité de notre territoire. Ce rendez-vous est une belle occasion pour Villerest de se faire connaître davantage sur la scène sportive et de consolider son image de commune dynamique et accueillante.

Nous remercions chaleureusement le Département de la Loire, Roannais Agglomération, RP Events, ainsi que tous les partenaires et bénévoles, dont le soutien est essentiel pour offrir une expérience inoubliable aux coureuses et aux spectateurs.

Nous invitons tous les habitants de Villerest, ainsi que les passionnés de cyclisme, à nous rejoindre le 27 avril pour vivre ce moment exceptionnel. Venez encourager les coureuses, découvrir notre village sous un autre angle, et célébrer ensemble ce grand événement sportif.

Rendez-vous le 27 avril 2025, prêts à vibrer aux côtés du Loire Ladies Tour !



— **Philippe PERRON**
Maire de Villerest



— **Farida AYADENE**
Déléguee au Tourisme, à la Vie Démocratique et Cycle de l'eau - Conseillère Départementale



C'est avec une immense joie que nous accueillons, pour la seconde année consécutive, une étape du Loire Ladies Tour à Veauche, le 26 avril 2025.

Cet événement, porteur de valeurs d'excellence, de passion et de persévérance, s'inscrit parfaitement dans notre engagement en faveur du développement du sport pour tous.

Labellisée "Ville Active et Sportive", Veauche affirme ainsi son ambition d'encourager la pratique du sport sous toutes ses formes, en soutenant les grandes compétitions comme en facilitant l'accès au sport pour chacun.

Cette nouvelle édition du Loire Ladies Tour est une opportunité privilégiée de réunir habitants, passionnés de cyclisme et visiteurs autour d'une manifestation fédératrice et porteuse de sens. Au-delà de la compétition, cet événement est une véritable célébration des valeurs du sport : le respect, la solidarité et le dépassement de soi.

Il met en lumière le talent et la détermination des coureuses, tout en offrant à notre ville une occasion unique de vibrer au rythme du cyclisme féminin.

Nous souhaitons remercier chaleureusement RP Events, les partenaires, les collectivités impliquées ainsi que les nombreux bénévoles sans qui cette journée ne pourrait avoir lieu. Leur engagement et leur enthousiasme permettent de faire de cet événement un moment inoubliable.

Nous invitons tous les Veauchois et amateurs de cyclisme à venir encourager les coureuses sur le parcours de la Communauté de Communes de Forez-Est et à profiter des animations prévues au village départ/arrivée.

Rendez-vous le 26 avril 2025 pour une journée exceptionnelle de sport et de convivialité !



— **Gérard DUBOIS**
Maire de Veauche



— **Christophe LALLEMAND**
Adjoint délégué aux Sports et à la vie associative

PARTENAIRES

PARTENAIRE TITRE



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



HEBERGEMENT OFFICIEL



COMITÉ ORGANISATION

RP EVENTS

Président

Romain PATOUIILLARD

DIRECTION

Directrice de l'organisation

Eloïse LAINE

Responsable administratif et financier

Méline BARD

Responsable village

Carl RODRIGUES

Protocole

Maelis DURIS

COMPÉTITION

Responsable sportif

Eloïse LAINE

Régulateur

Éric MIRA

Chronométrage officiel

ALTICHRONO Rémi PANGAUD

RADIO

A.C.P

Dépannage neutre

A.C.P

Radio tour

Sven CALLUS

Moto info course

Corentin JACQUEMET

Ardoisier

Nathalie PERRET

COLLÈGE DES COMISSAIRES

Président du jury

Patrice PION

Commissaires titulaires

Sandrine DUFOUR

Elodie GARRIVIER

Commissaires motos

Céline FURLANO

Magalie BARBE

Juge à l'arrivée

Olivier DUFOUR

Chronométrateur

Mickaël BAUDO

PILOTES VOITURE

Pilote direction de course

Carole BARA

Pilote président du jury

Olivier BARA

Pilote commissaire 1

Alain GUIGNOT

Pilote commissaire 2

Frédéric CHAMBAS

Pilote médical

Bernard DUMAS

Pilote invité

Dominique EONO

Elodie GONIN

Pilote presse

Christophe VEYSERRE

Pilote balai

Patrick PATOUIILLARD

Pilote chronométrateur

Anne-Sophie GENIN

Pilote sécurité

Bruno BARRET

PILOTES MOTO

Eric MIRA

Corentin JACQUEMET

Philippe LABBE LEFRANC

Alain SECCO

Lilyan DELUBAC

Patrick LIEGOIS

Philippe HUGEL

Eric GUICHERD-CALLIN

Christophe JACQUEMET

Bruno LECUYER

Philippe RASPAIL

Alain GUERINET

Jean-Louis DELUBAC

Claude EXERTIER

Nathalie ORIOL

Youri GRAS

Erwan LABBE LEFRANC

Miguel GONCALVES

Pierre VANDER EECKEN

Alain NECKEBROCK

Patrice WIZENRIETH

Jean Emile VITRANT

Philippe JEUNOT

David LIARD

Jacques ALDEBERT

Eric JOLY

Sébastien JOUBERT

Roberto BAIXOULE

Rémi FAUGERE

Jean-François LEMORE

SÉCURITÉ COURSE

Responsable sécurité parcours

Jérôme DURET

Jérôme SAGE

Joël PERICHON

SERVICE MEDICAL

Médecin

Dr. Adama DIOP

Infirmière

Audrey SIMON

ADMINISTRATION

Permanence

Christine MENETRIEUX

Annie HUGEL

Hébergement

Maelis DURIS

Responsable pilotes auto

Frédéric CHAMBAS

MÉDIAS / COMMUNICATION

Responsable communication

Elina BUGNAZET

Community management

Tom TESSIER

Photographe

Paola JACQUET

ANIMATIONS / PROMOTIONS

Speaker

Nicolas CAILLE

ÉQUIPES ENGAGÉES



WCC TEAM



TEAM USA



TEAM FRANCE
U19



CHAMBERY CYCLISME
COMPETITION



LADYNAMIPS CLARIS
AUTOMOBILES



LANESTER WOMEN
MORBIHAN



LYON SPRINT
EVOLUTION



TEAM ELLES –
GROUPEMA PAYS DE
LA LOIRE



TEAM FEMININ
CENTRE VAL DE
LOIRE



TEAM GRAND SUD
CYCLISTE FEMININ



U.V.C.A TROYES



VELO CLUB MORTEAU
MONTBENOIT



MEGAMO VOSGES
TEAM



EURINVEST BY ALBI
VELO SPORT



HEXAGONE – CORBAS
LYON METROPOLE



OCCITANE CYCLISME
FORMATION



VENDÉE
PIVETEAUBOIS



CARBONBIKE-
GIORDANA FEM



TEAM SPAR CTO
WOMEN



THE LEAD OUT CYCLING
ACADEMY



VZW KDM-PACK
CYCLING-TEAM



SELECTION REGIONALE
OCCITANIE



COMITÉ RÉGIONAL
AURA



VÉLO SPRINT ROMANAIS
PEAGEOIS

MAILLOTS DISTINCTIFS



Maillot JAUNE

Leader classement
général individuel



Maillot VERT

Leader classement
par points



Maillot A POIS

Leader classement
de la montagne



Maillot BLANC

Leader classement
des jeunes



Maillot ROUGE

Prix de la
combative du jour



Maillot BLEU

Meilleure coureuse
AURA*

*Région Auvergne Rhône-Alpes



ETAPE 01

VEAUCHE

SAMEDI 26 AVRIL 2025

Découvrir...



Ville de Veauche

Au sein de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Veauche est traversée par le plus long fleuve français, la Loire, et se situe au cœur de la Plaine du Forez. Veauche fait figure de véritable carrefour stratégique, entre Saint-Etienne à 20 km, Montbrison à 22 km et Lyon à 80 km. Elle bénéficie d'une situation géographique idéale, entre villes et campagnes.

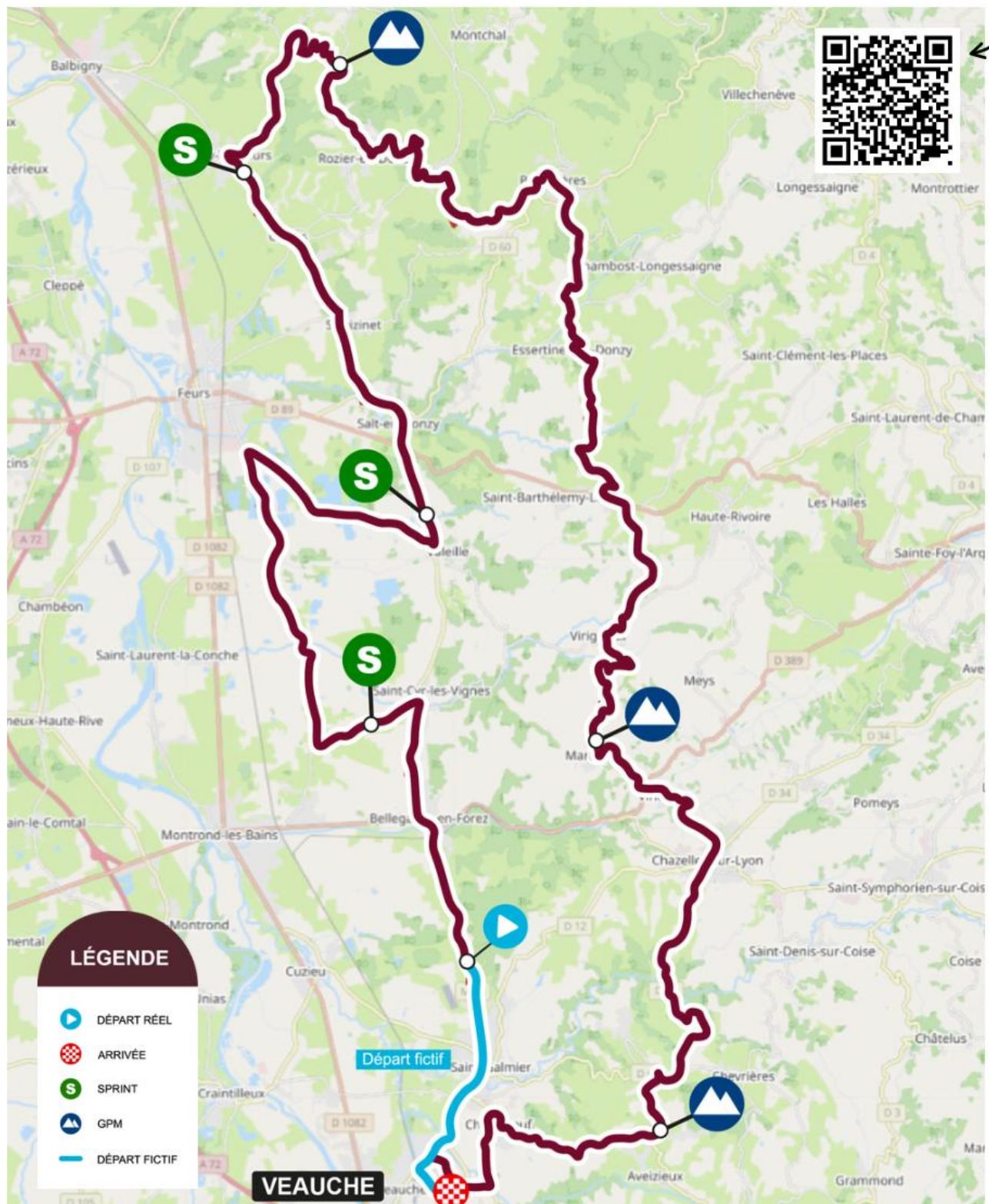
Communauté de Communes Forez-Est

Elle représente 42 communes avec environ 65 000 habitants. Les communes se trouvent toutes dans le département de la Loire.



Parcours

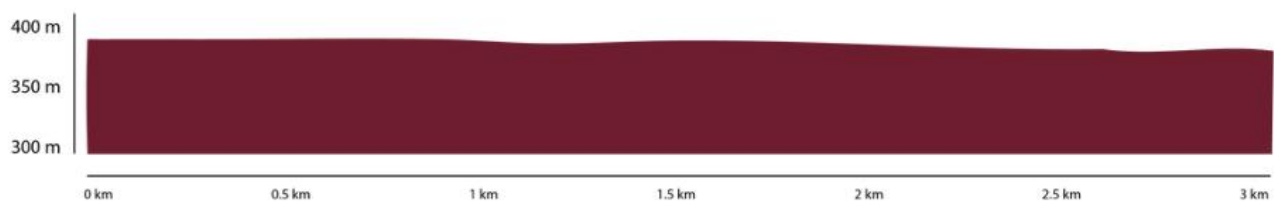
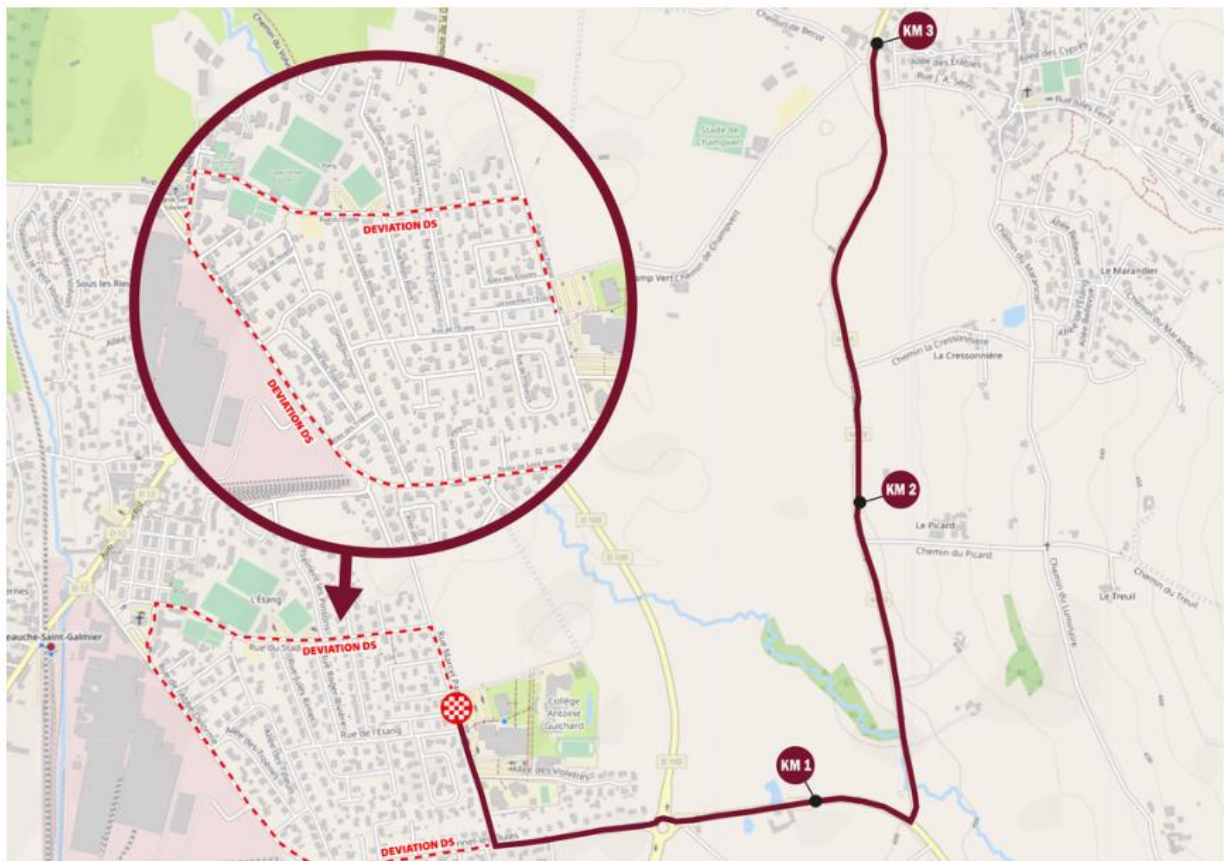
[Voir la trace GPX](#)



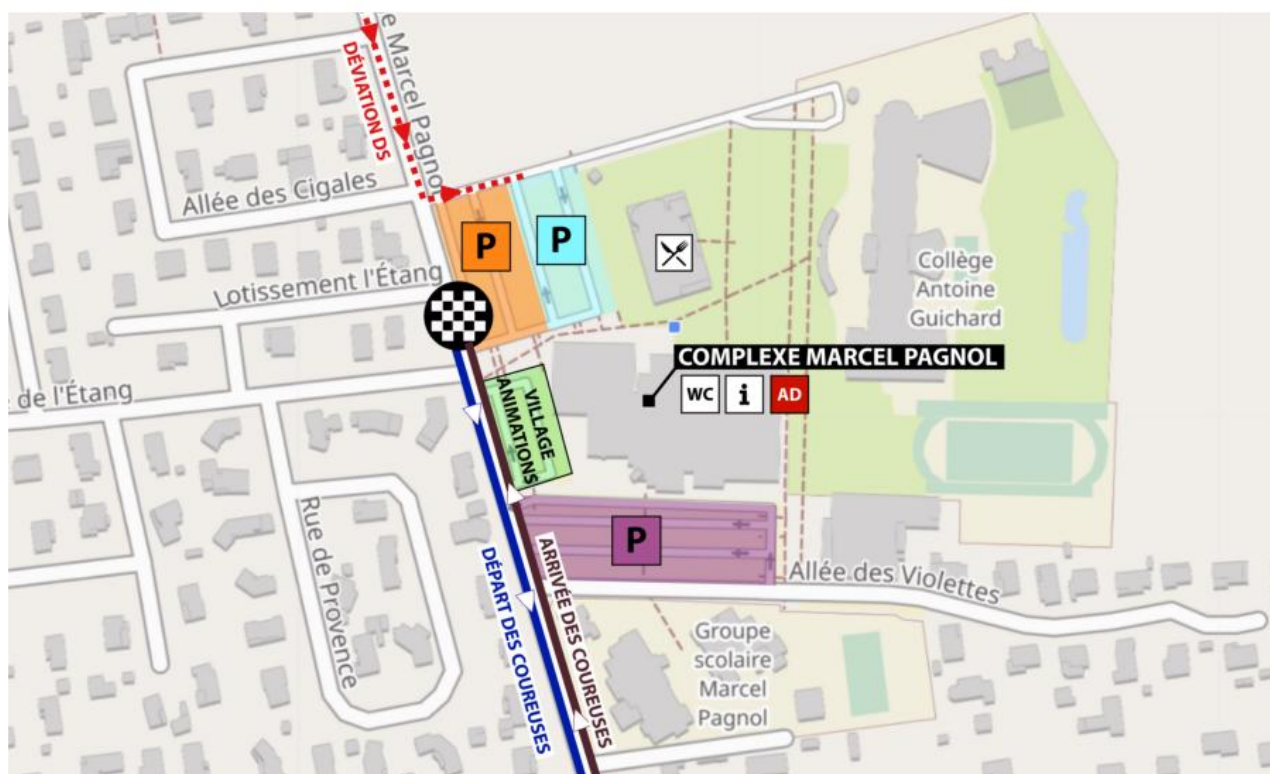
Profil de l'étape



3 derniers km



Plan départ / arrivée



	PARKING ÉQUIPES		RESTAURATION		DÉPART DES COUREUSES
	PARKING OFFICIELS		CONTROLE ANTI-DOPAGE		ARRIVÉE DES COUREUSES
	PARKING ORGANISATION		PERMANENCE		DÉVIATION DS

INFORMATIONS

PERMANENCE : Complexe Marcel Pagnol de 10h00 à 11h30

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS : 11h30

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES : Complexe Marcel Pagnol (village départ) dès 11h15

LOCAL ANTIDOPAGE : Complexe Marcel Pagnol entrée Nord

Village animations



Mixyclette

Pédalez, mixez, savourez ! Avec la Mixyclette, préparez de délicieux smoothies en un coup de pédale.



Jeux gonflables

Pour le plaisir des petits comme des grands, des jeux gonflables animeront le village !



Association 1+un

L'association qui stimule la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap.



& un exposant de vélos



	KM À RÉALISER	DEPUIS LE DÉPART	DEPUIS LE KM 0	ITINÉRAIRE	MOYENNE HORAIRES		
					32 KM/H	35 KM/H	37 KM/H
	106,23		0	Veauce - Complexe sportif	13:00:00	13:00:00	13:00:00
	106,03		0,2	D54 - Rte de St bonnet les oules	13:00:23	13:00:21	13:00:19
	104,78		1,45	D54 - Rond Point Des Verriers - Terre plein centrale	13:02:44	13:02:29	13:02:21
	104,53		1,7	D12 - Avenue Irénée Laurent - Ralentisseurs	13:03:12	13:02:55	13:02:45
	103,63		2,6	Rond Point (D100-D12) La Tallodièrè	13:04:54	13:04:28	13:04:12
	101,63		4,6	St Galmier Rond Point rue de l'esplanade	13:08:40	13:07:54	13:07:26
	100,73		5,5	Rte de Bellegarde	13:10:22	13:09:27	13:08:54
	106,23	7	0	KM 0 - Rte de Bellegarde - Départ Réel	13:13:11	13:12:01	13:11:19
	102,93	10,3	3,3	Rte de St Galmier	13:19:24	13:17:41	13:16:39
	101,53	11,7	4,7	Rte de St Cyr D10	13:22:02	13:20:05	13:18:55
	98,53	14,7	7,7	Rte de St André (D10->D16)	13:27:41	13:25:14	13:23:46
S	97,23	16	9	SPRINT 1 - St Cyr les Vignes	13:30:08	13:27:28	13:25:52
	95,73	17,5	10,5	D10-> D112 La Liègue	13:32:58	13:30:03	13:28:18
	93,23	20	13	Magneux le Gabion	13:37:40	13:34:20	13:32:20
	87,63	25,6	18,6	D112-> D18 La Croisette	13:48:13	13:43:57	13:41:23
	82,13	31,1	24,1	D18-> D10 Av Soleillant	13:58:34	13:53:23	13:50:17
	81,53	31,7	24,7	Vaille - SPRINT	13:59:42	13:54:25	13:51:15
S	81,03	32,2	25,2	SPRINT 2 - D10	14:00:39	13:55:17	13:52:03
	78,33	34,81	27,9	Salt en donzy D10-D60 La Croix	14:05:34	13:59:45	13:56:17
	77,63	35,51	28,6	D60-D10 direction Salvizinet	14:06:53	14:00:58	13:57:24
	75,33	37,81	30,9	D10 Salvizinet	14:11:13	14:04:54	14:01:08
	73,13	40,01	33,1	Civens - D10 aire de covoiturage des collines	14:15:21	14:08:41	14:04:41
	71,53	41,61	34,7	Pouilly les Feurs D10	14:18:22	14:11:26	14:07:16
S	70,74	42,4	35,49	SPRINT 3 - D10	14:19:51	14:12:47	14:08:33
	70,23	42,91	36	Rue des tisseurs Pouilly D58	14:20:49	14:13:40	14:09:22
	66,03	47,11	40,2	D58->D83	14:28:43	14:20:52	14:16:10
▲	65,03	49,3	41,2	GPM 1	14:32:51	14:24:38	14:19:42
	63,83	49,4	42,4	Rte de Buisnières D27	14:33:02	14:24:48	14:19:52
	60,73	52,41	45,5	Rue du Grenouiller	14:38:42	14:29:58	14:24:44
	59,83	53,31	46,4	D27 sortie Rozier en Donzy	14:40:24	14:31:31	14:26:11
	57,03	56,11	49,2	Cottance D27->D107	14:45:40	14:36:19	14:30:43
	56,63	56,51	49,6	D107->D27 La Tranchée	14:46:26	14:37:01	14:31:21
	51,33	61,81	54,9	Rte de Cottance - Rue Aristide Briand	14:56:25	14:46:06	14:39:56
	50,93	62,21	55,3	Allée des Soupirs Pannissières	14:57:10	14:46:48	14:40:34
	50,83	62,31	55,4	Bd des sports D103	14:57:21	14:46:58	14:40:44
	47,03	66,11	59,2	Carrefour D111-D103	15:04:30	14:53:29	14:46:53
	46,13	67,01	60,1	Essertines en Donzy D103 Les Rameaux	15:06:12	14:55:02	14:48:20
	40,63	72,51	65,6	Rte d'Essertines - Rte de Lyon D89	15:16:34	15:04:29	14:57:13
	39,83	73,31	66,4	D89->D103	15:18:04	15:05:51	14:58:31
	35,73	77,41	70,5	Virigneux D103 Les Garennes	15:25:47	15:12:53	15:05:09
	34,63	78,51	71,6	Pont de Virigneux D103	15:27:52	15:14:47	15:06:55



KM À RÉALISER	DEPUIS LE DÉPART	DEPUIS LE KM 0	ITINÉRAIRE	MOYENNE HORAIRES		
				32 KM/H	35 KM/H	37 KM/H
31,23	82	75	GPM 2	15:34:26	15:20:46	15:12:34
28,43	84,71	77,8	D103	15:39:32	15:25:25	15:16:57
25,73	87,41	80,5	Chazelle - Rue Claude Potière-Rue de Verdun	15:44:37	15:30:03	15:21:19
25,33	87,81	80,9	Rue Eugène Provost - Ru de St Exupéry	15:45:23	15:30:44	15:21:58
24,93	88,21	81,3	Rdpt Place des portes D11 Rue de Chevières	15:46:08	15:31:26	15:22:36
18,13	95,01	88,1	D11->D6 Chez Miraudon	15:58:56	15:43:06	15:33:36
17,73	95,41	88,5	Montée d'Avézieux	15:59:41	15:43:47	15:34:15
16,93	96,21	89,3	D6-D11 Sagnelonge	16:01:12	15:45:10	15:35:32
15,23	98	91	GPM 3 Rte de Chamboeuf	16:04:34	15:48:14	15:38:26
10,73	102,41	95,5	Mairie de Chamboeuf D10.1	16:12:52	15:55:48	15:45:34
10,23	102,91	96	D10 Dp Vert	16:13:49	15:56:40	15:46:22
8,23	104,91	98	D10-D54 Rte de St Bonnet les Oules	16:17:35	16:00:06	15:49:36
7,63	105,51	98,6	Rdpt Rte de St Bonnet les Oules D54	16:18:43	16:01:08	15:50:34
0	106,14	106,23	Arrivée Veauce	16:19:54	16:02:12	15:51:36



ETAPE 02

VILLEREST

DIMANCHE 27 AVRIL 2025

Découvrir



Ville de Villerest

Située aux portes de Roanne, dans la Loire, Villerest est une commune périurbaine de plus de 5 000 habitants, offrant un cadre de vie alliant charme rural et proximité urbaine. Bordée par le fleuve Loire, elle est reconnue pour son patrimoine architectural et paysager remarquable.

Aujourd'hui, Villerest est labellisée "Station Verte", témoignant de son engagement en faveur d'un tourisme respectueux de l'environnement.

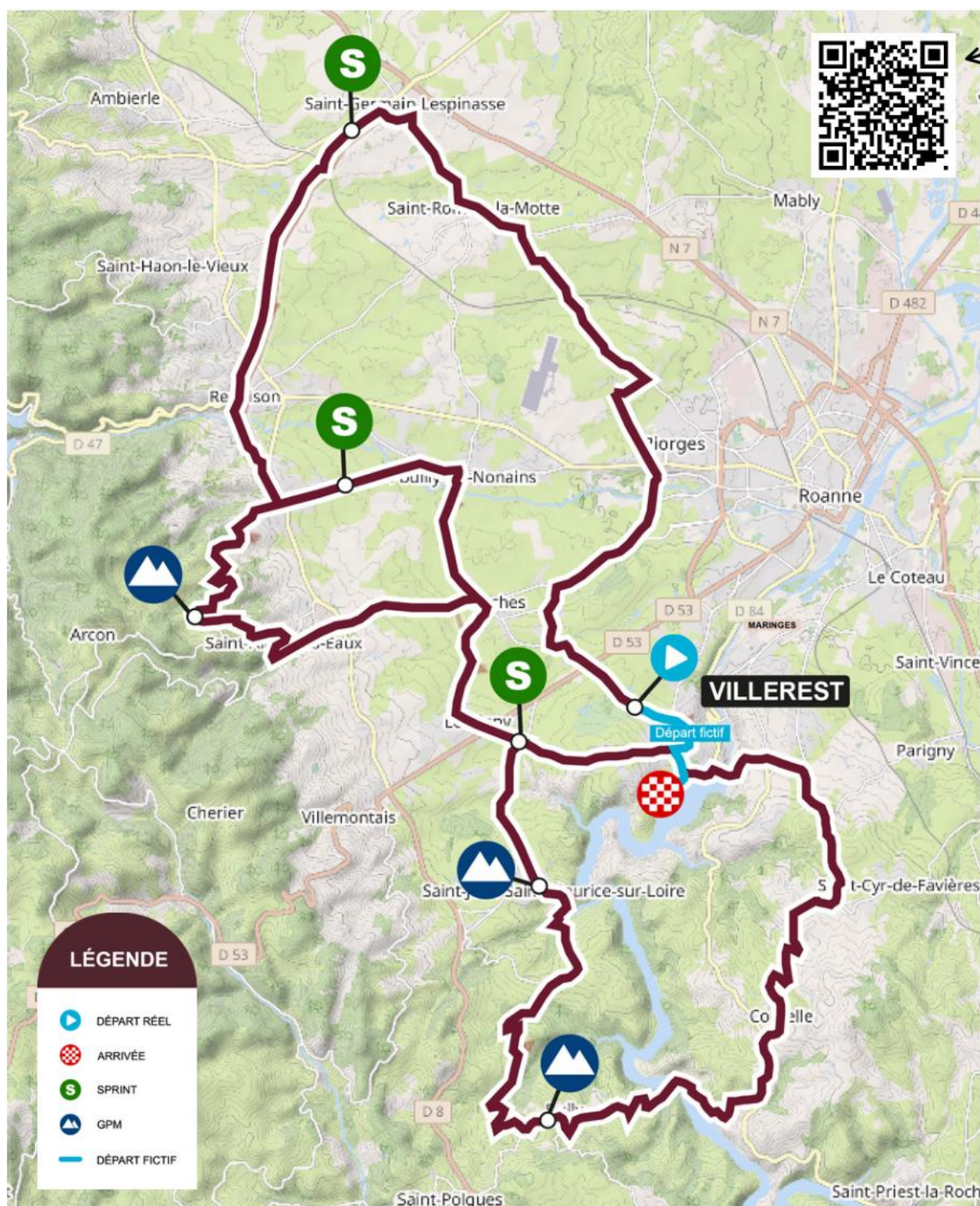
Roannais Agglomération

C'est une structure intercommunale française, située dans le département de la Loire en région Auvergne-Rhône-Alpes.

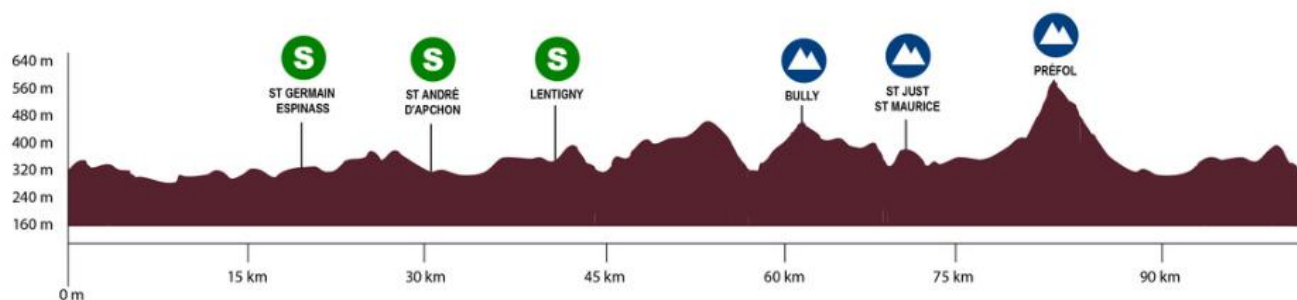


Parcours

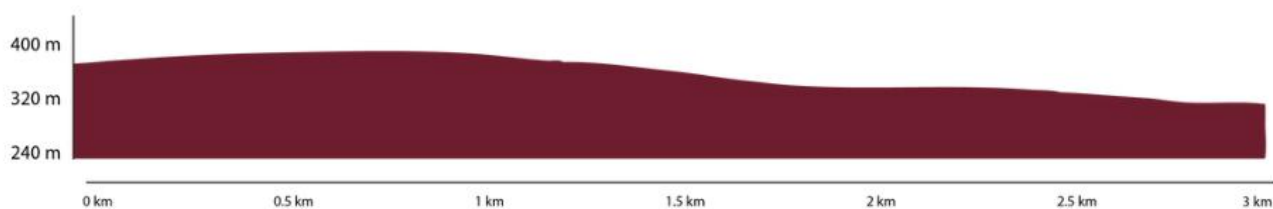
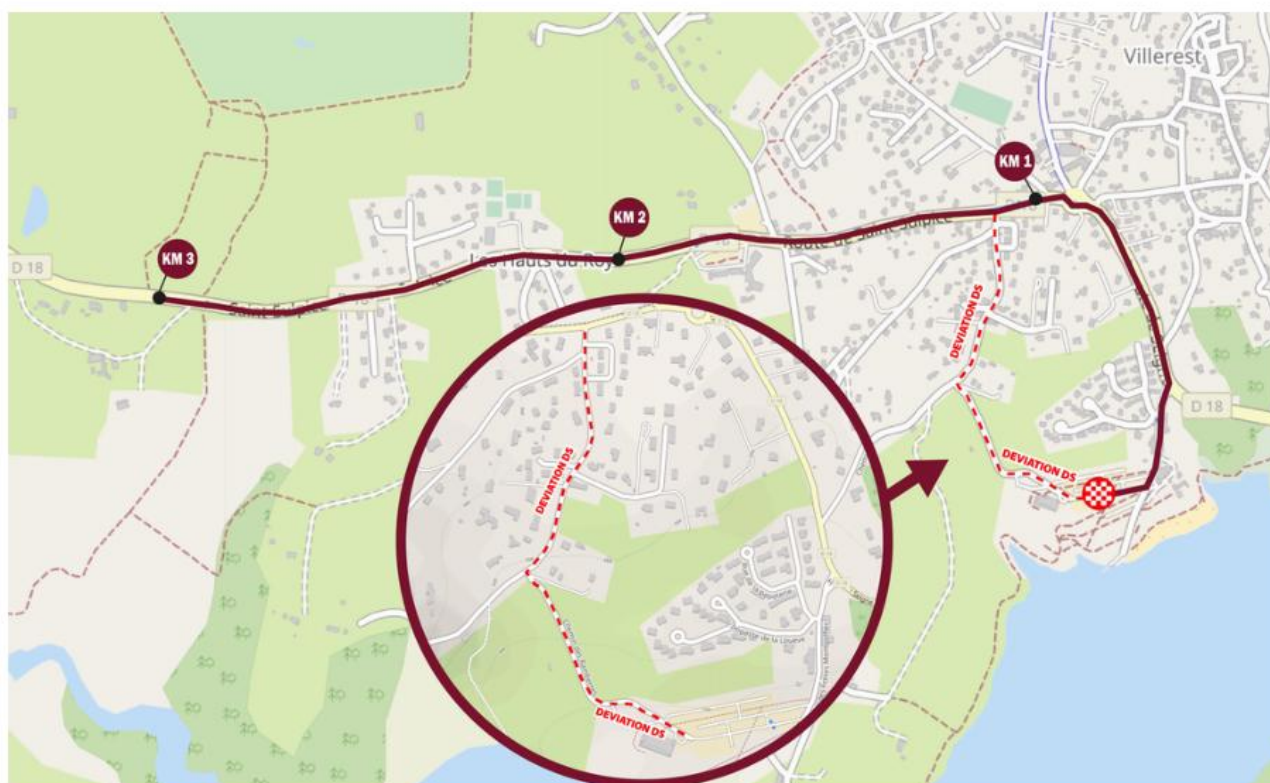
Voir la trace GPX



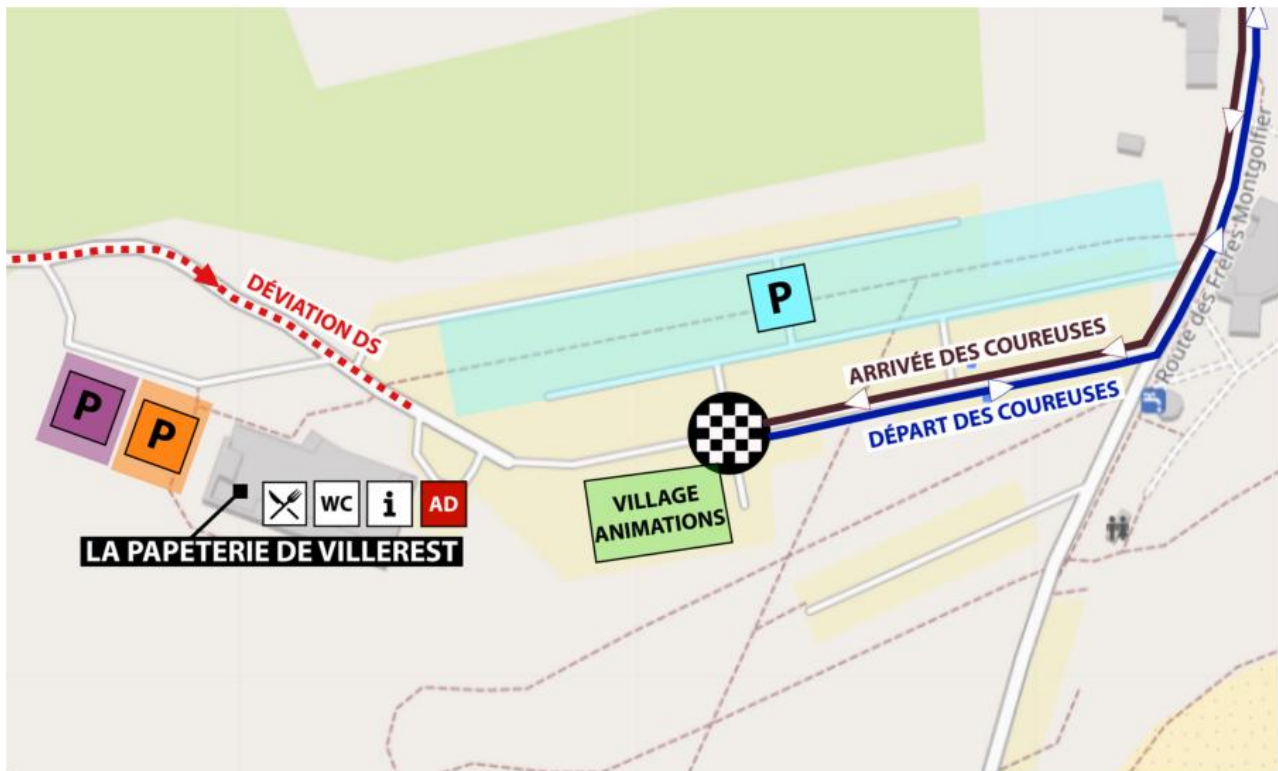
Profil de l'étape



3 derniers km



Plan départ / arrivée



- P PARKING ÉQUIPES
- P PARKING OFFICIELS
- P PARKING ORGANISATION

- ✂ RESTAURATION
- AD CONTROLE ANTI-DOPAGE
- i PERMANENCE

- DÉPART DES COUREUSES
- ARRIVÉE DES COUREUSES
- DÉVIATION DS

INFORMATIONS

PERMANENCE : Salle de la Papeterie de Villerest de 10h00 à 11h30

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES : Plage de Villerest (village départ) dès 10h15

LOCAL ANTIDOPAGE : Salle de la Papeterie de Villerest

Village animations

Jeux gonflables Pour le plaisir des petits comme des grands !

Stand de peluches Villeresthon

Initiation de tir à l'arc Les Archers des Remparts

Stands de producteurs locaux

DÉMONSTRATION ET DÉGUSTATION



LE CABRION

Fromage de vache et de chèvre



ARISTORY CRÉATION

Bijoux et tableaux fait main



DISTILLERIE PALANDRE

Apéritif, alcool



RUIZ AGRUMES



MONSIEUR PAWLOSS

Panier en osier



MONSIEUR GIROUDON

Poterie

& ROANNAIS AGGLOMÉRATION



KM À RÉALISER	DEPUIS LE DÉPART	DEPUIS LE KM 0	ITINÉRAIRE	MOYENNE HORAIRES		
				32 KM/H	35 KM/H	37 KM/H
102,22	FICTIF	0	Salle de la papeterie	12:00:00	12:00:00	12:00:00
102,22		0,4	D18 - Rte de Seigne	12:00:00	12:00:00	12:00:00
102,22		0,85	Rue Bombée	12:00:00	12:00:00	12:00:00
102,22		1,2	Grande Rue	12:00:00	12:00:00	12:00:00
102,22		1,5	Rue des Remparts	12:00:00	12:00:00	12:00:00
102,22		2	Rond-point - Rte de Champlong	12:00:00	12:00:00	12:00:00
99,92	2,3	0	KM 0 - Départ réel	12:04:20	12:03:57	12:03:43
98,22	4	1,7	Rte de Villerest - croisement D53	12:07:32	12:06:52	12:06:28
97,37	4,85	2,55	Rte de la Roche	12:09:08	12:08:20	12:07:50
96,12	6,1	3,8	Rte de Roanne	12:11:29	12:10:28	12:09:52
94,22	8	5,7	Rue de St Alban	12:15:04	12:13:44	12:12:56
92,92	9,3	7	Mnt de la Croix Blanche	12:17:31	12:15:58	12:15:02
92,62	9,6	7,3	Rue Jean Baptiste Magnet Riorges	12:18:05	12:16:29	12:15:31
91,02	11,2	8,9	Rte de l'aéroport	12:21:06	12:19:14	12:18:06
90,32	11,9	9,6	Rue de St Romain	12:22:25	12:20:26	12:19:14
88,02	14,2	11,9	Traversée de la voix ferrée	12:26:45	12:24:23	12:22:57
86,42	15,8	13,5	Rte de Roanne - D39	12:29:45	12:27:07	12:25:33
85,82	16,4	14,1	Rd Point - Rue de Trebande	12:30:53	12:28:09	12:26:31
85,12	17,1	14,8	D18	12:32:12	12:29:21	12:27:39
83,12	19,1	16,8	Rte du Château d'eau	12:35:58	12:32:47	12:30:53
82,52	19,7	17,4	Rue Croix St James	12:37:06	12:33:49	12:31:51
82,37	19,85	17,55	Rte de Renaison - D81	12:37:23	12:34:05	12:32:05
81,72	20,5	18,2	SPRINT 1 - D81	12:38:36	12:35:11	12:33:09
79,52	22,7	20,4	Rte de Saint Germain - D7	12:42:45	12:38:58	12:36:42
76,82	25,4	23,1	Rue Caporal Goutaudier	12:47:50	12:43:36	12:41:04
76,12	26,1	23,8	Rue de Pagouda	12:49:09	12:44:48	12:42:12
75,72	26,5	24,2	Rte de St André	12:49:54	12:45:29	12:42:51
74,62	27,6	25,3	D8	12:51:59	12:47:23	12:44:37
73,62	28,6	26,3	Rte de Roanne - D51	12:53:52	12:49:06	12:46:14
72,62	29,6	27,3	SPRINT 2 - D51	12:55:45	12:50:49	12:47:51
70,92	31,3	29	Rue des monts de la madeleine	12:58:57	12:53:44	12:50:36
70,12	32,1	29,8	D18 - Rue d'Ouches	13:00:27	12:55:06	12:51:54
67,32	34,9	32,6	Route de St Alban - D31	13:05:44	12:59:55	12:56:25
66,72	35,5	33,2	Chemin Bellevue	13:06:52	13:00:56	12:57:24
66,22	36	33,7	Chemin du mont	13:07:48	13:01:48	12:58:12
66,02	36,2	33,9	Rte de Lentigny D18	13:08:11	13:02:09	12:58:31
63,57	38,65	36,35	Traversée D53 Rte de Villerest	13:12:47	13:06:21	13:02:29
62,92	39,3	37	SPRINT 3 - D18	13:14:01	13:07:28	13:03:32
59,72	42,5	40,2	Rond-point Villerest	13:20:02	13:12:58	13:08:43
58,67	43,55	41,25	Rte du barrage D18	13:22:01	13:14:46	13:10:24
56,62	45,6	43,3	Rte de Cordelle D45	13:25:53	13:18:17	13:13:43



KM À RÉALISER	DEPUIS LE DÉPART	DEPUIS LE KM 0	ITINÉRAIRE	MOYENNE HORAIRES		
				32 KM/H	35 KM/H	37 KM/H
50,62	51,6	49,3	Rte de Roanne	13:37:11	13:28:35	13:23:25
49,32	52,9	50,6	Cordelle la Vieille D45	13:39:38	13:30:49	13:25:31
41,97	60,25	57,95	GPM 1 - Bully	13:53:28	13:43:26	13:37:24
36,42	65,8	63,5	Rte de Charizet	14:03:55	13:52:57	13:46:23
33,22	69	66,7	GPM 2 - Saint Maurice sur Loire	14:09:57	13:58:27	13:51:33
33,12	69,1	66,8	Rte de la Bruyère D203	14:10:08	13:58:37	13:51:43
30,82	71,4	69,1	D203 Rte de St Jean	14:14:28	14:02:34	13:55:26
29,82	72,4	70,1	Rue de Villerest - D18 (à gauche)	14:16:21	14:04:17	13:57:03
29,02	73,2	70,9	Rte des Capucines	14:17:52	14:05:40	13:58:20
28,32	73,9	71,6	Rte D'Ouches	14:19:11	14:06:52	13:59:28
26,62	75,6	73,3	Chemin du Mont	14:22:23	14:09:47	14:02:13
26,32	75,9	73,6	Chemin Bellevue	14:22:57	14:10:18	14:02:42
25,82	76,4	74,1	Rte de Saint Alban	14:23:53	14:11:09	14:03:31
23,62	78,6	76,3	Rte de la Gare	14:28:02	14:14:56	14:07:04
21,62	80,6	78,3	Rte du Cros	14:31:48	14:18:22	14:10:18
20,22	82	79,7	Rte de Préfol	00:00:00	00:00:00	00:00:00
19,42	82,8	80,5	GPM 3 - D51	14:35:56	14:22:08	14:13:52
19,32	82,9	80,6	Rte d'Arcon - D51	14:36:08	14:22:19	14:14:01
14,82	87,4	85,1	Rte de Roanne - D51	14:44:36	14:30:02	14:21:18
12,02	90,2	87,9	Rue des monts de la madeleine	14:49:53	14:34:51	14:25:49
11,22	91	88,7	D18 - Rue d'Ouches	14:51:23	14:36:13	14:27:07
8,42	93,8	91,5	Route de St Alban - D31	14:56:39	14:41:01	14:31:39
7,82	94,4	92,1	Chemin Bellevue	14:57:47	14:42:03	14:32:37
7,32	94,9	92,6	Chemin du Mont	14:58:44	14:42:55	14:33:25
7,12	95,1	92,8	Rte de Lentigny D18	14:59:06	14:43:15	14:33:45
4,62	97,6	95,3	Rte de villerest D18	15:03:49	14:47:33	14:37:47
0,82	101,4	99,1	Rond-point Villerest	15:10:58	14:54:04	14:43:56
0,32	101,9	99,6	Rte des frères Montgolfières	15:11:55	14:54:56	14:44:44
0	102,22	99,92	Arrivée Villerest	15:12:31	14:55:29	14:45:15

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'épreuve **LOIRE LADIES TOUR** est organisée par RP EVENTS et les Demoiz'elles à Bicyclette, association loi 1901 affiliée sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme 2025. Cette épreuve se dispute le samedi 26 avril et dimanche 27 avril 2025 en 2 étapes :

- 1ère étape : Veauche - Veauche
- 2ème étape : Villerest - Villerest

ARTICLE 2 - TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie femmes Elites et Open. L'épreuve est inscrite au calendrier national de la Fédération Française de Cyclisme en classe 2.15.

ARTICLE 3 - PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : Equipes nationales / Equipes étrangères régionales et de club / Sélection départementales, régionales et interrégionales / Club FFC / Equipes mixtes dames.

La sélection des équipes est faite par l'organisateur, quelques semaines avant le départ de l'épreuve. 24 équipes maximum pourront concourir à cette épreuve (l'organisation se réserve le droit d'accueillir 2 à 3 équipes supplémentaires). Seules les coureuses Elite et Open 1-2-3 pourront prendre part à cette compétition. Conformément à l'article 2.2.003 du règlement FFC, le nombre maximum de coureurs par équipe est de 6, le minimum est de 4. Les équipes sont invitées par l'organisation (hébergement + repas du samedi soir)

ARTICLE 4 - PERMANENCE DÉPART ET RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

La permanence de départ aura lieu au **Complexe Marcel Pagnol, 14 rue Marcel Pagnol, 42340 Veauche, le samedi 26 avril à partir de 10h00 jusqu'à 11h30** pour la confirmation des partantes et le retrait des dossards, plaques de cadre et transpondeurs par les responsables des équipes.

La réunion des Directeurs(rices) Sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à **11h30** et aura lieu à la permanence.

ARTICLE 5 - LES ÉTAPES

1ère étape : Veauche/Veauche - Départ 13h00 - Course en ligne de 106,2 km

2ème étape : Villerest - Départ 12h00 - Course en ligne de 102,2 km

ARTICLE 6 - ENGAGEMENTS

Pour simplifier l'organisation dans la publication de la liste des engagés, les clubs devront envoyer leurs engagements **au plus tard le 20 mars 2025**.

ARTICLE 7 - RADIO-TOUR ET ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Les informations courses sont émises sur la **fréquence 157.550**. Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen de 2 véhicules par la société ACP Assistance. Merci de leur prêter des paires de roues.

ARTICLE 8 - PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

Avant le départ de chaque étape, les concurrentes devront **OBLIGATOIREMENT** se présenter en équipe complète pour confirmer leur présence devant le représentant du jury des commissaires **AU PLUS TARD 15 MINUTES AVANT LE DÉPART**. Une présentation des équipes aura lieu sur le podium protocolaire avant chaque départ d'étape - un ordre de passage sera remis à chaque équipe qui devra être obligatoirement présente :

Etape 1 : Complexe Sportif Marcel Pagnol, Veauche dès **11h15**.

Etape 2 : Plage de Villerest dès **10h15**.

ARTICLE 9 - CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des étapes. Le leader du Classement général individuel aux temps porte un maillot jaune aux couleurs du Département de la Loire

ARTICLE 10 - CLASSEMENT PAR POINTS

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans les sprints intermédiaires. Il est attribué :

- 3 - 2 et 1 point aux 3 premières classées de chaque sprint intermédiaire. Le leader du Classement par points porte un maillot vert aux couleurs de SOCOMA.

Etape 1 : VEAUCHE / VEAUCHE - 106,2 Km

Départ fictif à 13h00 devant le Complexe Sportif Marcel Pagnol, Veauche puis départ réel au km7

Sprints intermédiaires :

- KM 9 - Saint Cyr les Vignes
- KM 25.2 - Valeille
- KM 35.5 - Pouilly les Feurs

Etape 2 : VILLEREST / VILLEREST – 102,2 Km

Départ fictif à 12h00 à la Plage de Villerest puis départ réel km2,3

Sprints intermédiaires :

- KM 18.2 - Saint Germain Lespinasse
- KM 27.3 – Saint André d'Apchon
- KM 37 - Lentigny

En cas d'ex æquo au classement général final aux points, il est fait application des critères suivants :

- nombre de victoires dans les sprints intermédiaires
- nombre de 2ème place
- nombre de 3ème place
- classement général individuel

ARTICLE 11 – CLASSEMENT DE LA MONTAGNE

Un classement de la montagne est disputé sur l'ensemble des cotes retenues pour ce classement.

Le leader du classement des GPM porte un maillot à pois bleus aux couleurs de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Distribution des points :

GPM cat. 3 - Il sera distribué 3, 2 et 1 point aux 3 premières coureuses classées

GPM cat. 2 - Il sera distribué 5, 3, 2 et 1 point aux 4 premières coureuses classées

GPM cat. 1 – Il sera distribué 8, 5, 3, 2 et 1 points aux 5 premières coureuses classées

La catégorie des GPM servira à départager les coureurs en cas d'ex æquo au général avec :

Le nombre de 1ère places dans les GPM de 1ère catégorie

Le nombre de 1ère places dans les GPM de 2ème catégorie

Le nombre de 1ère places dans les GPM de 3ème catégorie

Et s'il y a encore un ex æquo ce sera le classement général individuel qui départagera les coureurs.

Etape 1 : VEAUCHE / VEAUCHE – 106,2 Km

GPM :

- KM 41.2 - Pouilly les Feurs - 3ème catégorie
- KM 75 - Maringes - 3ème catégorie
- KM 91 - Aveizieux - 3ème catégorie

Etape 2 : VILLEREST / VILLEREST – 102,2 Km

GPM :

- KM 57.9 - Bully - Route du Ménard - 2ème catégorie
- KM 66.7 - St Jean St Maurice - 2ème catégorie
- KM 80.5 - Montée de Préfol (St Alban les Eaux) - 1ère catégorie

ARTICLE 12 – CLASSEMENT DES JEUNES

Un classement des jeunes est établi sur chacune des étapes. Ce classement est réservé aux coureurs U23 (né à partir du 1 janvier 2002). La première jeune du classement général individuel porte un maillot blanc aux couleurs d'ENEDIS.

ARTICLE 13 – PRIX DE LA COMBATIVITÉ

Un Prix de la Combativité est attribué sur l'ensemble des étapes.

Ce Prix est attribué à la coureuse la plus combative de l'étape par un Jury composé du Directeur de la Course et des membres du Jury des commissaires. La coureuse porte un maillot rouge aux couleurs de RP Events.

ARTICLE 14 – CLASSEMENT DE LA MEILLEURE AURA

Un classement est établi sur chacune des étapes pour la meilleure concurrente du comité AURA au classement général individuel. La coureuse porte un maillot bleu aux couleurs du Crédit Mutuel.

ARTICLE 15 – CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

Le classement par équipe est établi à l'issue des 2 étapes par ajout des temps des 3 meilleurs concurrentes de l'équipe par étape.

ARTICLE 16 – PROTOCOLE

A l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole :

- La vainqueur de l'étape
- La leader du classement général individuel
- La leader du classement par points
- La leader du classement de la montagne
- La leader du classement des jeunes
- La combative du jour
- La leader du classement AURA

Doivent se présenter pour le protocole final à l'issue de la dernière étape :

- La vainqueur de l'étape
- La leader du classement général individuel et le 2ème et le 3ème de ce classement
- La leader du classement par points
- La leader du classement de la montagne
- La leader du classement des jeunes
- La combative de l'étape
- La leader du classement AURA
- L'équipe vainqueur du classement par équipe et son DS

ARTICLE 17 – PRIX

Grilles de Prix (par étape)

Etape 1 : Veauche / Veauche	800/10 (170-130-100-80-70-50-50-50-50-50)
Etape 2 : Villerest / Villerest	800/10 (170-130-100-80-70-50-50-50-50-50)

Grille de Prix (Classement Général Individuelle au temps : Maillot Jaune)

1021/10 (205-163-143-122-98-73-67-59-50-41)

Grilles de Prix (Classements Annexes)

Maillot à pois (Meilleure Grimpeuse)	150/3 (75-45-30)
Maillot vert (Classement par points)	150/3 (75-45-30)
Maillot Blanc (Meilleure jeune)	150/3 (75-45-30)
Maillot Bleu (Meilleure coureuse AURA)	150/3 (75-45-30)
Maillot Rouge (Prix de la combativité)	150/3 (75-45-30)
Meilleure équipe	300/3 (150-100-50)

Les prix des différents classements annexes seront payés, dans les 2 mois suivants l'épreuve, par la FFC.

ARTICLE 18 – DÉLAIS D'ARRIVÉE

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit :

- Samedi 26 avril – Etape 1 – Veauche/Veauce : 20%
- Dimanche 27 avril – Etape 2 – Villereest/Villereest : 15%

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement FFC, le Collège des Commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

ARTICLE 19 – INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMÈTRES ET PASSAGES À NIVEAU

Selon l'article du règlement FFC 2.6.027, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'accident.

Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée. Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident. Cette règle s'appliquera aux 2 étapes de l'épreuve.

ARTICLE 20 – PÉNALITÉS DE COURSE

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 21 – ABANDONS

La coureuse qui abandonne doit enlever immédiatement ses dossards et les remettre à un arbitre. En cas de non-respect, la coureuse est passible de la sanction R46. La coureuse n'a pas le droit de franchir la ligne d'arrivée (Article 2.2.030).

ARTICLE 22 – VÉHICULES SUIVEURS

Il ne sera admis qu'un seul véhicule par équipe à l'échelon course. Les Directeurs(rices) Sportifs qui suivent les coureurs doivent effectuer l'intégralité du parcours. Il est **STRICTEMENT INTERDIT de prendre des raccourcis**. Les directeurs(rices) sportif(ives) doivent respecter les directives des signaleurs et du régulateur pour ce qui est des emplacements parking et des déviations.

ARTICLE 23 – SÉCURITÉ

Pour des raisons de sécurité en course induits par des arrêtés préfectoraux, l'organisation se réserve le droit d'éliminer immédiatement toute coureuse ou petit groupe isolé et situé à plus de 15min du groupe principal, si celui-ci ou ceux-ci présente(ent) une difficulté d'organisation des services de sécurité de l'épreuve. L'organisateur conseille aux coureuses attardées de respecter scrupuleusement le code de la route

ARTICLE 24 – ACCIDENT

Le comité d'organisation se décharge de toutes responsabilités d'accident causé par les Directeurs(rices) Sportifs ainsi que les éventuels accidents causés par les autres véhicules étrangers à l'organisation.

ARTICLE 25 – LUTTE CONTRE LE DOPAGE – CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Les équipes participantes s'engagent à appliquer les dites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par les coureurs et plus généralement par tous les salariés et prestataires.

Le contrôle aura lieu après le protocole, dans un délai maximum de 1 heure après l'arrivée. Le lieu de contrôle sera fléché à chaque étape.

A la fin de la 1ère étape : Complexe sportif Marcel Pagnol Veauce

A la fin de la 2ème étape : Salle de la Papeterie, Plage de Villereest

ARTICLE 26 – ENVIRONNEMENT

L'organisation met en place des zones de collectes destinées à la récupération des déchets. Les coureuses ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées.

Les coureuses et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 27 – VOL ET DÉTÉRIORATION

Le Comité d'Organisation du Loire Ladies Tour ne sera pas tenu responsable en cas de vol ou de détérioration de toutes sortes.

En cas de force majeure, d'événement imprévu et indépendant de leur volonté pouvant influencer sur la sécurité et la régularité de l'épreuve, le Comité d'Organisation et le Jury des Arbitres pourront prendre les dispositions particulières qu'ils jugeront utiles et non prévues dans le présent règlement et ce en cohérence avec la réglementation FFC qui s'applique intégralement sur l'épreuve.





Pao-Photographie